# **ESSAI**

SUR

# LES ORIGINES, L'HISTOIRE ET L'ORGANISATION DE L'ADMINISTRATION DES EAUX ET FORÊTS

DANS LE

DOMAINE ROYAL JUSQU'AU XVIº SIÈCLE

PAR

#### Edouard DECQ

Élève de l'École des Hautes-Études.

# PREMIÈRE PARTIE

DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE DES EAUX ET FORÊTS DANS LE DOMAINE ROYAL AU MOYEN AGE

## CHAPITRE PREMIER

DES REVENUS DES FORÊTS

Revenus directs. — Ventes de bois; approvisionnement de la marine, de la guerre et des hôtels royaux; ferme des revenus divers du sol et acensement des bois et terrains improductifs.

Revenus indirects. — Rentes féodales, aforestages; droit de tiers et danger; droit de graierie et gruerie.

#### CHAPITRE II

#### DES CHARGES DES FORÊTS

Dîmes forestières. Usages. Dons royaux en nature. Établissements et industries forestières : verreries, tuileries, forges.

## DEUXIÈME PARTIE

HISTOIRE DE L'ADMINISTRATION DES EAUX ET FORÊTS JUSQU'AU XVIº SIÈCLE

#### CHAPITRE PREMIER

PREMIÈRE PÉRIODE : L'ADMINISTRATION DES EAUX ET FORÊTS
EST UNIE A CELLE DU DOMAINE

Forestiers mérovingiens et carolingiens. Féodalisation d'offices forestiers: origine des gruyers, verdiers, sergents fieffés. Forestiers royaux aux xı° et xıı° siècles. Rôle du Grand Veneur et de la Cour du Roi en matière forestière au xıı° siècle.

L'administration des Eaux et Forêts aux mains des prévôts et baillis (xiiie siècle).

## CHAPITRE II

deuxième période : formation d'une administration autonome des eaux et forêts (fin du xiiie siècle-4360)

Importance croissante des gruyers et verdiers royaux. Apparition des Maîtres des Eaux et Forêts vers 1287: peu d'importance de leurs attributions primitives. Au commencement du xive siècle, les baillis et sénéchaux perdent leurs attributions forestières au profit des maîtres. Création d'Inquisiteurs sur tous les maîtres des Eaux et Forêts (1330), d'Enquêteurs et réformateurs des Eaux et Forêts (1341), du Souverain Maître des Eaux et Forêts (1360).

#### CHAPITRE III

troisième période : l'administration autonome des eaux et forêts (1360-xvie siècle)

Établissement de l'autorité du Souverain Maître: la Table de marbre du Palais à Paris, l'Échiquier des Eaux et Forêts à Rouen. Généraux Réformateurs des Eaux et Forêts de 1376. Désordres dans l'administration, à la fin du xive et au commencement du xve siècle: l'ordonnance cabochienne de 1413. Réorganisation de l'administration sous Charles VII: projets de suppression des maîtrises présentés par Jouvenel des Ursins et par le conseil de Charles VII. Louis XI accroît le pouvoir des Souverains Maîtres.

Transformation de l'administration des Eaux et Forêts à la fin du xv° siècle et au commencement du xvı° : apparition des Maîtres particuliers, création de nouveaux et nombreux offices, institution de Tables de marbre en province (Rouen, Toulouse, Dijon, Bordeaux, etc.). Décadence et suppression de l'office du Souverain Maître (1575).

## TROISIÈME PARTIE

## DE L'ORGANISATION DE L'ADMINISTRATION AUTONOME DES EAUX ET FORÊTS

#### CHAPITRE PREMIER

ADMINISTRATION DE LA FORÊT : GRUYERS, VERDIERS, MAITRES, SERGENTS

Généralités: titres, conditions, nomination et réception, vacances, obligations disciplinaires, gages. — Attributions administratives, judiciaires et financières. — Grueries et verderies fieffées. — Gruyers de Champagne et de Brie.

## CHAPITRE II

ADMINISTRATION DE LA FORÊT : OFFICIERS INFÉRIEURS

Sergents à pied, à cheval, à gages et sans gages, traversiers; sergents fieffés, sergents dangereux. — Chevaucheurs des forêts; louvetiers et goupiliers; parquiers; garenniers; gardes des viviers.

# CHAPITRE III

LES MAITRISES DES EAUX ET FORÊTS: LES MAITRES ET ENQUÊTEURS

Généralités. — Attributions administratives: application des ordonnances, surveillance du personnel, visite des forêts, réformations de forêts, assises des coupes et adjudications des ventes de bois, gestion des bois en régale, administration des Eaux. — Attributions judiciaires: les Jours des Eaux et Forêts. — Attributions financières.

#### CHAPITRE IV

LES MAITRISES DES EAUX ET FORÊTS : PERSONNEL DES MAITRISES

Lieutenant du Maître. Procureur et avocat du Roi sur le fait des Eaux et Forêts. Clercs et greffiers des Eaux et Forêts. Mesureurs et arpenteurs jurés des Eaux et Forêts.

#### CHAPITRE V

LA SOUVERAINE MAITRISE DES EAUX ET FORÊTS : LE SOUVERAIN MAITRE

Généralités. -- Attributions administratives: enregistrement et exécution des ordonnances, nomination, réception et direction du personnel, direction de l'exploitation des forêts, visites et réformations des forêts. -- Attributions judiciaires.

## CHAPITRE VI

LA SOUVERAINE MAITRISE DES EAUX ET FORÊTS : LES SIÈGES OU AUDITOIRES DES EAUX ET FORÊTS

La Table de marbre du Palais à Paris : compétence et organisation; personnel (lieutenant général, lieutenant particulier, conseillers, procureur du Roi, avocat du Roi, greffier).

L'Échiquier des Eaux et Forêts de Rouen.

# CHAPITRE VII

LE RECEVEUR GÉNÉRAL DES EAUX ET FORÊTS Origines. Attributions.

#### **APPENDICE**

Listes chronologiques des Souverains Maîtres et Généraux Réformateurs des Eaux et Forêts et de leurs lieutenants généraux.

## PIÈCES JUSTIFICATIVES